

## Êtes-vous candidat à un mandat au sein d'un groupe pilote domaine de Cera ?

Cher membre CCN,

Un groupe pilote domaine de Cera est un organe de réflexion sur le contenu propre à un des six domaines de la contribution sociétale de Cera :

- Inclusion sociale et lutte contre la pauvreté
- Services et soins à la collectivité
- Art et culture
- Entrepreneuriat coopératif
- Initiatives locales pour l'enseignement et la jeunesse
- Agriculture et horticulture

Le groupe pilote domaine fixe l'orientation générale d'un domaine et contribue à la détermination de thèmes et groupes cibles. Echange d'idées et réflexion sont ses mots clefs.

Le groupe pilote domaine émet un avis sur e.a. : expertise contenu, méthode et stratégie ; créer une assise en mettant l'accent sur la coopération, le réseautage et l'intégration; effet de levier et/ou durabilité; stratégie... Il fixe les accents, les grandes orientations et transmet les signaux des sociétaires.

Le groupe pilote domaine n'est pas un organe décisionnel au niveau des projets individuels.

Chaque pilote domaine est composé de représentants du Conseil Consultatif National (CCN), du Conseil d'Administration, du management et de cadres de Cera (coordinateur et conseiller), ce qui permet de rassembler les différentes perspectives.

Il y a actuellement quatre mandats vacants pour des représentants du CCN dans :

- groupe pilote domaine Services et soins à la collectivité (*deux mandats vacants*)
- groupe pilote domaine Art et culture (*un mandat vacant*)
- groupe pilote domaine Agriculture et horticulture (*un mandat vacant*)

Nous attendons des membres d'un groupe pilote domaine :

- une participation active aux réunions, basée sur leur expertise, leur expérience ou leur engagement. Cette expertise, cette expérience ou cet engagement ne doivent pas forcément être liés spécifiquement au domaine. D'autres atouts (autre vécu, bon sens, ...) sont également pertinents.
- une préparation soignée aux réunions (deux réunions par an, en soirée, à Leuven).

- de l'intérêt pour les activités de Cera dans le domaine en question.
- être bilingue passif (les réunions se déroulent sans traduction simultanée, chacun parle sa langue et est compris des autres).
- dépasser l'intérêt individuel et faire le lien avec la base des sociétaires.

Conditions spécifiques :

- Seuls les membres CCN qui ne sont pas encore membre d'un groupe pilote domaine de Cera peuvent poser leur candidature.
- Un membre CCN ne peut poser sa candidature que pour un seul des mandats vacants.
- Au sein d'un groupe pilote, les quatre représentants du CCN doivent provenir de CCR différents.
- Afin de garantir une juste répartition géographique des membres d'un groupe pilote, il faut au moins un membre CCN francophone ou germanophone par groupe pilote, ayant son domicile légal à Bruxelles, en Wallonie ou dans la région germanophone.
- Il ne peut y avoir de candidat pour un mandat au sein du groupe pilote 'Services et soins à la collectivité' qui soit membre du RAR Oost-België ou du RAR Pajottenland;
- Il ne peut y avoir de candidat pour un mandat au sein du groupe pilote 'Art et culture' qui soit membre du RAR Brussel, du RAR Aalst-Wetteren ou du RAR Midden-Limburg;
- Il ne peut y avoir de candidat pour un mandat au sein du groupe pilote 'Agriculture et horticulture' qui soit membre du RAR Midden-Limburg, du RAR Meetjesland ou du CCR Hainaut Sud.

La composition actuelle des quatre groupes pilotes domaine ayant actuellement un ou plusieurs mandat(s) vacant(s) se trouve sur notre site web :

- <https://www.cera.coop/fr/Particuliers/Soutien-à-la-société/Nos-domaines/MSO>
- <https://www.cera.coop/fr/Particuliers/Soutien-à-la-société/Nos-domaines/Kuc>
- <https://www.cera.coop/fr/Particuliers/Soutien-à-la-société/Nos-domaines/LTP>

Vous souhaitez poser votre candidature à un de ces mandats vacants ?

[Faites-le pour le 27 mars 2020 au plus tard au moyen du formulaire en ligne sur notre site web.](#)

L'élection aura lieu sur base des candidatures écrites, qui seront communiquées à tous les membres CCN lors d'une prochaine communication. Les candidats ne doivent pas se présenter oralement. L'élection se tiendra pendant la réunion du Conseil Consultatif National du vendredi 24 avril 2020.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter votre conseiller ou Kristof Van Gestel (chef du service juridique) ([kristof.vangestel@cera.coop](mailto:kristof.vangestel@cera.coop), tél. 016 27 96 64).

Avec nos salutations cordiales,

Franky Depickere  
Président du comité management

Yvan Jonckheere  
président du conseil d'administration  
de Cera Ancora asbl